

AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Projet de mise en œuvre d'infrastructures portuaires sur la rive gauche du Scorff

Saisine du Président de Cap l'Orient

Présentation du projet

Extraits du dossier AudéLor (préambule et conclusion)

Fin 2002, un fort consensus local s'est exprimé pour la réalisation d'un pôle industrialo-portuaire moderne en rive gauche du Scorff.

Ce pôle technique se fixait comme objectifs de :

- participer à l'évolution de l'outil DCN et à son plan de charge potentiel
- offrir des aires de travail complémentaires à DCN, ALN et aux entreprises locales de la navale et de la métallurgie
- d'être un outil industriel apte à traiter un grand nombre de marchés liés à la navale et à la métallurgie.

Le coût estimé était de 12 500 000 € HT. Cap l'orient, par délibération du 20 décembre 2002, a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des études de détail (coût : 200 000 €). En janvier 2003, ALN a manifesté son intention de rapprocher son chantier du Rohu de ces nouveaux équipements.

Différentes instances (Comités Stratégiques de Reconversion des 17 janvier et 4 avril, Comités de Pilotages Arsenal des 27 février et 17 avril, Commission de Développement Economique de Cap l'Orient du 11 juin) ont pris connaissance des études complémentaires réalisées par AudéLor au 1er trimestre 2003 sur la compatibilité spatiale du projet public avec le projet ALN, les installations Marine et la Petite Base du Scorff.

Les enjeux et objectifs ont été élargis :

- Polyvalence des équipements publics
- Confortation de l'outil DCN
- Aide au développement potentiel du chantier yacht ALN
- Aptitude de l'outil à aider à la création d'activités " refitting "

Les fonctions de l'outil public ont été précisées :

- Tranches opérationnelles fonctionnelles
- Support des activités privées
- Espaces publics/privés, clairement identifiés
- À disposition des chantiers privés voisins
- Susceptibles de clarifier la problématique de la rive droite

Le projet de construction de dalles lourdes d'armement et de fabrication de coques (avec portique de 400 tonnes et darse d'embarquement) était déjà finalisé en décembre 2002. Son coût était connu : 12,5 M€ (82 MF), ses fonctions identifiées et validées par les acteurs publics et privés (DCN, ALN).

Le nouveau souhait (exprimé en janvier 2003) d'ALN de déplacer son chantier a entraîné un nouvel examen du projet afin d'assurer une cohérence évolutive du pôle industrialo portuaire, décrite et évaluée ci-dessus.

La volonté des collectivités de créer des outils publics modernes, permettant le développement et la compétitivité de l'activité privée est affirmée par 3 objectifs majeurs :

1. participer à la modernisation de l'outil DCN, permettant à l'entreprise d'assurer avec efficacité son plan de charge potentiel.
2. d'aider ALN à se créer de nouveaux marchés (mégayachts)
3. de perpétuer l'activité de réparation (transformation, refitting) et de petite construction des entreprises locales

Le projet de base et ses phases complémentaires demeurent à planifier.

La maîtrise d'ouvrage et l'exploitant futur sont à désigner

Avis du Conseil

Il ressort de l'avis favorable du conseil sur l'aménagement d'infrastructures portuaires sur la rive gauche du Scorff les points suivants :

1) Au plan économique, il est vital de conforter la construction et réparation navale.. au Pays de Lorient par un aménagement de la rive gauche du Scorff, permettant à la fois à la DCN Lorient de s'inscrire dans une organisation répartie sur plusieurs sites européens de la construction de navires et à la CRN civil de bénéficier des équipements complémentaires de ceux existants à Keroman autour notamment de l'élévateur et à la BSM (pour la plaisance et la course).

2) La perspective relative à l'aménagement de la rive gauche ne peut être dissociée de celle relative à la rive droite autour des bassins de leur finalité, de leur entretien et de leurs propriétaires.

3) Un tel projet, au regard des expériences passées de restructuration ou d'aménagement, doit impérativement, pour réussir, être pensé dès son lancement dans sa globalité, notamment en matière d'emploi, de formation, d'impact sur l'environnement et de conditions de travail. L'intégration des ressources humaines et le respect de l'environnement sont aussi importantes que les investissements matériels et technologiques dans une stratégie de développement durable inscrite dans la charte. Les avis des commissions « sociales » et environnement le précisent.

4) A partir de cette saisine, le conseil s'est interrogé non seulement sur l'avenir de la rive gauche mais également sur l'aménagement de la rive droite compte-tenu des enjeux économiques sociaux et urbains, mais également des demandes et des questionnements du public.

Un vaste débat en 2004 sur ce sujet semblerait utile La vocation tertiaire (Pole Image, aménagements immobiliers, emplois tertiaires des sous traitants de DCN ...) doit être précisée, tout comme l'ouverture au public. Les tensions relatives à la localisation du futur hôpital du Pays de Lorient ne doivent pas freiner la réflexion sur la rive droite, patrimoine collectif majeur du Pays de Lorient.